

## LES RELATIONS POLITIQUES ENTRE LA CÔTE D'IVOIRE ET LA DROITE FRANÇAISE AU POUVOIR (1961-1981)

**KOUAKOU N'dri Laurent**

Maitre de Conférences

Enseignant-Chercheur

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Département d'Histoire

[kouakoundrilaurant@yahoo.fr](mailto:kouakoundrilaurant@yahoo.fr)

### **Résumé**

Après l'indépendance, la Côte d'Ivoire noue des relations politiques avec la France dirigée par la Droite qui reste au pouvoir jusqu'en 1981. De 1961 à 1969, les relations entre les deux pays sous De Gaulle sont des relations de fraternité, d'entente et de complicité. Sous Georges Pompidou, de 1969 à 1974, elles ne connaissent pas de véritables changements. Par contre sous la présidence de Valéry Giscard D'Estaing, de 1974 à 1981, les rapports sont tendus pour diverses raisons. L'objectif de cette étude est d'analyser les rapports politiques entre la Côte d'Ivoire et les dirigeants de la droite française au pouvoir.

**Mots-clés:** Côte d'Ivoire, Dirigeants, Droite Française, France, Relations Politiques

### **Abstract**

After independence, Côte d'Ivoire established political relations with right-wing France, which remained in power until 1981. From 1961 to 1969, relations between the two countries under De Gaulle were relations of brotherhood, of understanding and complicity. Under Georges Pompidou, from 1969 to 1974, they did not experience any real changes. On the other hand, under the presidency of Valéry Giscard D'Estaing, from 1974 to 1981, relations were strained for various reasons. The objective of this study is to analyze the political relations between Côte d'Ivoire and the leaders of the French right in power.

**Keywords:** Côte d'Ivoire, Leaders, French Right, France, Political Relationships

## Introduction

Entamé depuis le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> (J.-N. Loucou, 2012, p. 11), les relations franco-ivoiriennes se poursuivent après l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance en 1960. L'indépendance des territoires d'Outre-Mer, notamment la Côte d'Ivoire est régie par la loi-cadre du 13 juin 1956<sup>2</sup>. Cette loi appelée encore loi Defferre, inspirée par Félix Houphouët-Boigny, confie une moindre partie des pouvoirs publics au gouvernement de chaque territoire d'Outre-Mer dont les membres sont élus par une Assemblée territoriale (J.-N. Loucou, 2012, p. 190-191). Ces membres portent le titre de ministre et sont sous la tutelle du gouvernement français. La loi-cadre consacre une parodie d'autonomie des territoires d'Outre-Mer<sup>3</sup>. Cette autonomie prend une nouvelle configuration le 14 juillet 1958 quand le Général Charles De Gaulle procède à la nomination d'un vice-président dans chaque territoire d'Outre-Mer. En effet, ce dernier dispose d'une autorité politique plus nette pour les Africains. Cette autonomie politique accordée aux Africains se fait dans le cadre de la Communauté franco-africaine<sup>4</sup> en 1958 présidée par le président de la République française. Cette dernière réforme constitutionnelle accélère l'indépendance de l'Afrique noire française.

Le 7 août 1960, à la suite des négociations sur le transfert des compétences de la Communauté, la Côte d'Ivoire accède à l'indépendance politique et à la souveraineté internationale. Le président Houphouët-Boigny a la lourde charge de définir et de conduire la politique tant intérieure qu'extérieure, selon les dispositions prévues par la Constitution de 1960 (A. Ziké, 1994, p. 15). Si au plan intérieur les objectifs sont de parvenir à l'unité nationale et au développement socio-économique dans des structures étatiques solides et stables, au plan extérieur, il s'agit de s'ouvrir le plus largement possible au monde extérieur. La France, ancien pays colonisateur par le biais de certains facteurs politiques, économiques, culturels et historiques, est apparue comme le tout premier partenaire de la Côte d'Ivoire indépendante. La vie politique des deux premières décennies postcoloniales est contrôlée par la Droite. En effet, la vie politique en France est rythmée par deux mouvements politiques: la Gauche et la Droite<sup>5</sup>. Les relations politiques postcoloniales entre la France et la Côte d'Ivoire trouvent leur fondement dans les accords de coopération signés le 21 avril 1961 (JORCI, 1961, p. 1164). L'intérêt de montrer qu'en dépit des relations de bonne entente, il y a eu des périodes de refroidissement dans les relations ivoiro-françaises. L'objectif est d'analyser les rapports politiques entretenus entre la Côte d'Ivoire et la France. Comment se

<sup>1</sup> Sur les côtes de la future Côte d'Ivoire, les Français s'installèrent à Assinie au XVII<sup>e</sup> siècle, mais abandonnèrent la région au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il faut attendre l'organisation des croisières de répression de la traite négrière, à partir de 1838, pour que les Français reviennent dans la région.

<sup>2</sup> Les linéaments de la loi-cadre sont tracés par le ministre de la France d'outre-mer, Pierre-Henri Teitgen. Mais ses véritables artisans sont Gaston Defferre et Houphouët-Boigny, respectivement ministre de la France d'outre-mer et ministre délégué à la présidence du Conseil du cabinet Guy Mollet. Pour répondre à l'urgence de la situation en Afrique noire, le projet est élaboré avec célérité et soumis à l'Assemblée nationale puis au Conseil de la République. La loi-cadre, la loi dont les dispositions générales doivent servir de cadre à des textes d'application, est définitivement adopté par le parlement français le 23 juin 1956. Elle autorise à mettre en œuvre les réformes et à prendre les mesures propres à assurer l'évolution du territoire relevant du ministère de la France d'Outre-mer. La loi-cadre crée dans chaque territoire colonial un conseil de gouvernement élu par l'assemblée territoriale. Elle autorise la généralisation du suffrage électoral et accorde une autonomie financière aux colonies (J.-N. Loucou, 2012, p. 290).

<sup>3</sup> La loi-cadre est une stratégie savamment orchestrée par la France pour mieux endormir ses colonies (faire semblant de leur accorder une autonomie) pour empêcher toute révolte, guerre d'indépendance.

<sup>4</sup> À partir de 1956, l'évolution politique s'accélère en Afrique noire. L'accession à l'indépendance du Ghana le 6 mars 1957 rend caduque les institutions de la loi-cadre et relance le débat entre les partisans du maintien des liens avec la France et les partisans de l'indépendance immédiate. Le Général De Gaulle qui revient aux affaires en 1958 propose d'associer la France à ses territoires d'outre-mer sur le mode fédéral particulier, la Communauté franco-africaine qui est encore plus vite dépassée que la loi-cadre (J.-N. Loucou, 2012, p. 298).

<sup>5</sup> En politique française, la Droite constitue l'ensemble des partis et familles politiques français, centre droit, de droite et d'extrême droite. Selon Michel Winock, la Droite, parti de la *résistance*, du *conservatisme* et de la *réaction*, n'existe et ne se définit qu'en opposition à la Gauche, parti de la réforme, du progrès et du mouvement. La droite n'est pour autant pas monolithique, elle est plurielle et constituées de familles contradictoires et antagonistes (R. Gilles, 2006, p. 159).

présentent les relations politiques entre ces deux pays de 1961 à 1981? Le repère chronologique de ce travail se justifie par deux raisons fondamentales: l'année 1961 marque la signature des premiers accords de coopération entre la France et la Côte d'Ivoire. Quant à l'année 1981, elle indique l'accession de la Gauche française au pouvoir en France avec l'élection de François Mitterrand. La présente étude a fait l'objet d'une approche dans la collecte des données. L'approche documentaire qualitative. Les ouvrages généraux, les mémoires, les thèses, les articles et divers rapports sont mis à contribution. Il est question de recourir aux travaux et études relatifs aux thématiques qui sont traitées dans cet article. L'analyse, qui découle du croisement des données collectées, permet de décrire le contexte général des relations franco-ivoiriennes et les rapports de la Côte d'Ivoire avec Charles De Gaulle et Georges Pompidou (1960-1974). Aussi, une attention est-elle portée sur le changement dans la politique de la droite française en Côte d'Ivoire sous la gouvernance de Valéry Giscard D'Estaing (1974-1981).

## 1. Le cadre général des relations franco-ivoiriennes

Dans le cadre du système international dominé par les grandes puissances<sup>6</sup>, la Côte d'Ivoire joue avec habileté de l'étroite marge de manœuvre laissée aux pays en voie de développement. Dès l'accession à l'indépendance en 1960, elle élabore une politique extérieure relativement neutre pour préserver ses intérêts diplomatiques et soutenir ses ambitions de leadership en Afrique de l'Ouest. Cette politique se résume par une formule maintes fois ressassée par le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny en ces termes: «La Côte d'Ivoire est l'amie de tout le monde et l'ennemi de personne» (A. Ziké, 1994, p. 10). Ainsi depuis l'indépendance, le pays exploite toutes les possibilités et tire toutes les conséquences de cette position de principe pour assurer la réalisation de ses objectifs de politique intérieure. En ce qui concerne les relations entre la France et elle, elles sont fondées sur un cadre juridique adapté aux événements bien qu'il n'a jamais été révisé quant au fond. L'action diplomatique de la Côte d'Ivoire et de la France converge dans leurs objectifs et dans leurs stratégies, il y a cependant des points de divergences.

En 1960, la décision de la Côte d'Ivoire de rompre avec la Communauté dite rénovée et d'accéder à l'indépendance suscite quelque réticence à l'Élysée et au Secrétariat général pour les affaires africaines et malgaches. Ceci par crainte d'une radicalisation politique d'un pays qui joue un rôle de premier plan dans la lutte anticolonialiste (J.-N. Loucou, 1987, p. 148). Il n'est sans doute pas exagéré de voir dans les complots de 1963, une conséquence de ces débuts difficiles des relations franco-ivoiriennes. Après 1964, les options politiques et diplomatiques de la Côte d'Ivoire sont réaffirmées: maintien d'une coopération étroite et spéciale avec la France et structuration d'un bloc des pays francophones. Ces options sont aussi celles de la diplomatie gaullienne. Ainsi la France soutient la formation de l'Union africaine et malgache (UAM) en 1961 et sa transformation en Organisation commune africaine et malgache (OCAM) en 1965 (P-F Gonidec, 1974, p. 147). Elle aide l'État sécessionniste du Biafra reconnu par la Côte d'Ivoire au niveau diplomatique. La Côte d'Ivoire devient alors le partenaire privilégié de la politique française en Afrique subsaharienne, notamment en Afrique de l'Ouest. Elle reçoit une importante aide économique<sup>7</sup> en contrepartie, les investisseurs français ainsi que les citoyens français de Côte d'Ivoire bénéficient d'excellentes conditions de vie et d'affaires. La présidence de Georges Pompidou se traduit par un réajustement de la politique française. Elle s'oriente vers la conquête de nouveaux marchés en Afrique. Certains pays du «pré-carré»<sup>8</sup> en profitent pour réviser les accords de coopération signés au début des années 1960. Mais, elle s'adapte plutôt au nouveau cours politique.

<sup>6</sup> Il est question d'une part des États-Unis d'Amérique et leurs alliés constitutifs le bloc de l'Ouest et d'autre part l'URSS et ses États satellites formant le bloc de l'Est. Leurs idéologies opposées divisent le monde en deux blocs et s'est suivie une période de fortes tensions géopolitiques qualifiée de guerre froide durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>7</sup> De 1960 à 1979, la Caisse Centrale de Coopération Économique a versé à la Côte d'Ivoire la somme de 99 milliards de francs CFA, quand le Fonds de d'Aide et de Coopération, sur la période, lui verse 23,714 milliards de francs CFA.

<sup>8</sup> La Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin, le Sénégal, le Mali, etc.

## 2. La collaboration franco-ivoirienne sous Charles De Gaulle et Georges Pompidou (1961-1974)

Les rapports de la Côte d'Ivoire et de la France de 1961 à 1974 se caractérisent essentiellement par la gouvernance de Houphouët-Boigny et des présidents français Charles De Gaulle et Georges Pompidou. Ces rapports s'articulent autour de l'ingérence française dans la politique intérieure ivoirienne et la solidarité franco-ivoirienne en la politique internationale.

### 2.1. L'ingérence française dans la politique intérieure ivoirienne

Cette ingérence se manifeste par deux faits principaux qui sont le rôle des coopérants français et la lutte contre le communisme en Côte d'Ivoire.

#### 2.1.1. Les coopérants français en Côte d'Ivoire

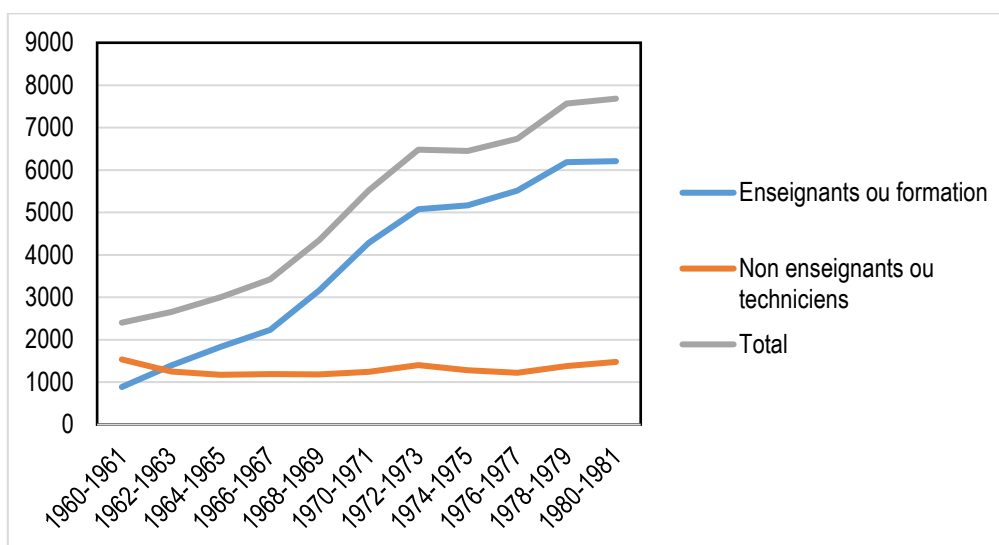
La présence de Français en Côte d'Ivoire date de la période coloniale. En effet, la colonisation favorise une migration de travail des Français. Le nombre de Français est considérable à tel point que même après l'indépendance de la Côte d'Ivoire<sup>9</sup>, la présence française s'est accrue. Selon les Français, leur intention après l'indépendance n'est pas de recoloniser la Côte d'Ivoire, mais plutôt de préserver leurs acquis et intérêts. Cette attitude s'explique par leur forte présence sur le territoire ivoirien. Il s'agit pour la France de mettre en application la politique qui consiste « à partir pour mieux rester » (P. Akomia, 2005, p. 42). Cette communauté française est présente dans l'administration et dans divers services publics (tableau).

**Tableau:** Effectifs des coopérants français en Côte d'Ivoire de 1960 à 1981

Années	Enseignants	Non enseignants ou techniciens	Total
1960-1961	885	1 535	2 420
1962-1963	1 397	1 254	2 651
1964-1965	1 830	1 173	3 003
1966-1967	2 234	1 192	3 426
1968-1969	3 169	1 185	4 354
1970-1971	4 283	1 242	5 525
1972-1973	5 079	1 402	6 481
1974-1975	5 165	1 282	6 447
1976-1977	5 514	1 219	6 733
1978-1979	6 188	1 377	7 565
1980-1981	6 209	1 474	7 683
<b>Total</b>	<b>41 953</b>	<b>14 335</b>	<b>56 288</b>

Source: Adapté de N. Kouakou (2003, p. 65).

<sup>9</sup> Selon Henriette Dagri Diabaté et al, «L'association de la communauté libanaise et française à Abidjan était estimée à plus de 5 0000 personnes durant les années 1970» (DAGRI (D.H), 1991, p. 94), *Notre Abidjan*, Mairie d'Abidjan /Ivoire Média, 1991, p. 294.

**Graphique:** Courbe évolutive des coopérants français en Côte d'Ivoire de 1960 à 1981

Source: Adapté aux données du tableau ci-dessus.

Selon le tableau et le graphique ci-dessus, la Côte d'Ivoire a eu recours au concours de l'assistance française pour son développement. La présence massive des coopérants s'est accrue dans les années 1970. Ainsi de 2 420 coopérants de 1960 à 1961, ce chiffre est passé à 7 683 en 1980-1981. Dans l'ensemble, les différentes courbes ont une évolution croissante et régulière. Cette croissance est liée à l'essor économique que connaît la Côte d'Ivoire tout le long de la décennie 1970. Cet essor se traduit par deux facteurs que sont d'une part l'abondance des ressources agricoles et les besoins pressants en main d'œuvre qualifiée d'autre part.

Pour Danielle Domergue (1994, p. 45), les coopérants sont les acteurs "silencieux" des relations existant entre la France et la Côte d'Ivoire. Ils n'en demeurent pas moins un maillon essentiel de cette coopération. Cette forte présence a des répercussions. Raison pour laquelle, il convient d'insister sur l'importance politique des coopérants dans la vie quotidienne de la Côte d'Ivoire. Les Français jouissent de certains privilèges<sup>10</sup>. Ils occupent 80% des postes clés dans l'administration et le personnel de direction de l'économie ivoirienne (Y.A Faure et J-F Médard, 1982, p. 113). Ils ont le monopole des activités économiques et politiques du pays. Ils sont appelés à apporter une touche française à la marche politico-sociale de la Côte d'Ivoire. Au niveau économique, le modèle ivoirien est imposé par la France. C'est donc à juste titre que Jacqueline Dutheil (1976) affirme en ces termes que «Le modèle ivoirien de développement est un modèle par lequel le code des investissements permet à la France de garantir ses intérêts, surtout que celui-ci permet aux capitaux privés français dans leur grande majorité de s'imposer et de bénéficier de conditions favorables». L'autre aspect de l'implication des coopérants français dans la politique intérieure, c'est la présence des militaires<sup>11</sup> qui doivent intervenir dans la sécurité intérieure de la Côte d'Ivoire. Or la sécurité intérieure d'un État relève du domaine de la politique nationale. Même si l'intervention des troupes françaises sur le territoire dépend de la Côte d'Ivoire, force est de reconnaître que cela constitue une ingérence dans les affaires intérieures de la Côte d'Ivoire, donc une nouvelle forme de colonisation.

### 2.1.2. La lutte contre le communisme en Côte d'Ivoire

Charles De Gaulle, après avoir accordé l'indépendance aux Africains, vise pour objectif, l'endigement du communisme dans ces États. Il entend poursuivre les intérêts stratégiques français en Afrique et en

<sup>10</sup> Ils disposent de tous les droits reconnus par les conventions d'établissement alors que sur le sol français les Africains ne reçoivent pas le minimum de ce que les Français reçoivent comme égard en matière de droits de l'homme.

<sup>11</sup> Cette présence est liée à l'accord militaire signé entre les deux pays le 24 avril 1961.

Côte d'Ivoire en particulier, car le communisme menace les démocraties occidentales. La politique française se résume ainsi: aider le pays à prospérer économiquement tout ayant un regard sur leur politique intérieure. La France poursuit donc son désir d'endiguer le communisme de la Côte d'Ivoire parce qu'elle sait que le communisme gagne du terrain là où il y a la pauvreté. Quand l'armée française intervient dans des conflits internes de la Côte d'Ivoire comme celui du Guébié en 1970, c'est dans le but de ramener la sécurité, car pour la France, tous ceux qui s'opposent au modèle politique d'Houphouët-Boigny sont contre l'Occident (F. Wodié, 1968, p. 105). Ces derniers peuvent épouser les idées communistes. Animée par ce désir et la poursuite des intérêts économiques en Côte d'Ivoire, la France fait de l'ingérence dans la politique intérieure du pays, un droit. Cette ingérence dans la politique intérieure se matérialise par une lutte voilée contre le communisme. Lors de la visite en Côte d'Ivoire, en 1978, Valéry Giscard D'Estaing s'est inquiété et a condamné l'existence de conseillers soviétiques et de troupes cubaines en Afrique (Y. Faure et J-F Médard, 1982, p. 118). Cette condamnation conforte la position d'Houphouët-Boigny qui considère la lutte contre le communisme, un fondement de consolidation et de renforcement du pouvoir d'État. Houphouët-Boigny la mène ainsi aussi au niveau international qu'à l'intérieur du pays.

La lutte contre le communisme à l'extérieur se traduit par plusieurs actions par d'une part le rétablissement de la coopération et le durcissement des relations avec les pays frontaliers d'autre part. Ainsi cette lutte se manifeste par la recherche de la paix et la bonne entente avec les pays voisins (J. Baulin, 1980, p. 50). Le Ghana, qui exemple au lendemain de l'indépendance, ne constitue pas une menace communiste, car il existe simplement une divergence de point de vue entre Houphouët-Boigny et Kwame N'krumah sur la nature de l'organisation de l'unité africaine et les questions de développement économique. Par contre, la Guinée fait peur à Houphouët-Boigny en raison des relations qu'elles entretiennent avec l'Union Soviétique et surtout avec la République populaire de Chine (A. Ziké, 1994, p. 48). De même, le Mali constitue une menace communiste. Après la dislocation de la fédération du Mali, l'ex-Soudan-français, devenu Mali risque de virer dans le communisme, d'autant plus qu'il s'allie au Ghana et à la Guinée pour former les États-Unis d'Afrique. Houphouët-Boigny œuvre avec Modibo Keita pour la normalisation de leurs relations de sorte que le Mali ne soit récupéré par la Guinée de Sékou Touré. Pour ce faire, il entreprend d'acharnement contre la Guinée et demande au Congrès américain de ne pas accorder une quelconque aide financière au régime Guinéen (A. Manouan, 1979, p. 26). En Côte d'Ivoire, Houphouët-Boigny mène ce combat de façon pragmatique. Il redoute l'émergence des jeunes intellectuels et des universitaires qui peuvent le contrarier dans l'exercice de sa souveraineté et de son autorité au sommet de l'État à la faveur des idées communistes et révolutionnaires. C'est ainsi que plusieurs complots sont montés de 1959 à 1964 dont celui du «chat noir»<sup>12</sup>, «des jeunes»<sup>13</sup> et «des anciens»<sup>14</sup>. La lutte contre le communisme en Côte d'Ivoire s'est faite par Houphouët-Boigny avec le soutien de la France, mais leur solidarité et leur collaboration sont significatives au niveau international.

---

<sup>12</sup> Le complot du chat noir concerne l'élection de Jean-Baptiste Mockey, héros de la lutte anticolonialiste, au poste de secrétaire du PDCI-RDA. Il est préféré à Auguste Denise, ami d'Houphouët-Boigny. C'est donc cette personnalité qui est victime de ce complot dit du «chat noir» le 2 novembre 1959. Houphouët-Boigny l'accuse de pratiques occultes pour l'éliminer. Il ne prétend que Jean Baptiste Mockey a enterré un chat avec sa photo (D. Samba, 1997, p. 24).

<sup>13</sup> Le complot des jeunes concerne Amadou Koné, chef de file de la Jeunesse du Rassemblement Démocratique Africains, section de Côte d'Ivoire (JRDAI), anti-Houphouëtiste. Dans ce complot, tous les membres du bureau de la JRDAI ont été accusés d'avoir comploté contre la sûreté de l'État dès le 14 janvier 1963. Ils furent jugés et condamnés. Le complot des jeunes, des intellectuels et des universitaires parce que pour Houphouët-Boigny, ces personnes ont des tendances révolutionnaires et sont contre ses relations avec la France.

<sup>14</sup> Le complot des anciens date du 28 août 1963. Il concerne tous les anciens de la lutte anticoloniale. Ils sont tous arrêtés pour complot contre la sûreté (A. Koné, 2003, p. 101).

## 2.2. La solidarité franco-ivoirienne dans la politique internationale

La France et la Côte d'Ivoire ont fait preuve de solidarité au plan international. De ce fait, leur entente et leur collaboration sur les questions internationales sont significatives. Cette solidarité se manifeste en Afrique et au niveau de l'Organisation des Nations-Unies (ONU).

### 2.2.1. La collaboration franco-ivoirienne en Afrique

La France et la Côte d'Ivoire collaborent sur certaines questions. Agissant de pair, elles s'ingèrent dans les affaires intérieures des États en Afrique. Elles déstabilisent plusieurs pays. Cette collaboration œuvre pour une meilleure emprise de la France sur l'Afrique et une influence de la Côte d'Ivoire sur le continent. La solidarité franco-ivoirienne en Afrique se construit autour de deux idées majeures: solidarité au niveau des regroupements régionaux et solidarité dans la déstabilisation des régimes africains.

Pour ce qui est des regroupements régionaux, Houphouët-Boigny adhère aux idées de Charles De Gaulle<sup>15</sup>. En effet, Houphouët-Boigny est favorable à une union de l'Afrique qui ne peut se faire qu'à partir de la somme des patries et des unités nationales dans lesquelles les Africains choisissent de vivre (P. Nandjui, p. 97). En Afrique, la France s'associe à la Côte d'Ivoire à tel point que pour toutes les actions menées par celle-ci, on voit «la main de la France». Certains Africains la trouvent inféodée à la France, la traitant donc de néocolonialiste et d'impérialiste. C'est le cas de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France qui dès le 15 février 1965 fustige dans un communiqué, les comportements de l'OCAM qu'elle considère comme un instrument du néocolonialisme et de l'impérialisme français (J. Baulin, 1980, p. 23). Au sein de l'OCAM, on enregistre des départs, entre autres, celui de la Mauritanie le 24 juin 1965 qui soutient par le biais de son président Ould Daddah que «La Mauritanie ne saurait s'intégrer à un groupement d'États qui pourrait apparaître [...] comme un concurrent possible de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) ou qui risquerait de porter atteinte à l'autorité de cette organisation [...]» (J. Baulin, 1980, p. 155). Cela dénote de la grande part prise par l'OCAM quant à la déstabilisation de l'OUA dans ses actions d'unité de l'Afrique. La collaboration entre les deux pays sur le continent ne s'est pas arrêtée sur ces quelques actions de manipulation des organismes régionaux francophones. Leur entente mène vers la déstabilisation de certains régimes africains qui n'approuvent pas leur politique ou qui les gêne leurs objectifs d'expansion en Afrique. Il s'agit de leur implication dans les crises des indépendances de quelques pays et de sécession de certains d'entre eux.

Il est question des revendications marocaines sur la Mauritanie et la déstabilisation du Nigéria, sans toutefois oublier les complots contre la Guinée et le Ghana. En effet, ces deux pays envisagent associer le Mali pour former le noyau des États-Unis d'Afrique. Entreprise contre laquelle Houphouët-Boigny s'érige afin de faire triompher sa conception d'unité. Naturellement, la France soutient la Côte d'Ivoire qui n'a pas dit non à la Communauté franco-française. Et donc, toute tentative de rapprochement avec la France est infructueuse vu que la Côte d'Ivoire a une bonne cote auprès des autorités françaises. Les relations entre les deux États sont tantôt aux beaux fixes, tantôt tendues (J. Baulin, 1980, p. 47-85). Mais durant les périodes tendues, le président ivoirien eut des moments de satisfaction comme en témoigne Jacques Baulin, son conseiller d'alors. Il dit en ces termes «cette satisfaction a été perçue par des autorités guinéennes, par l'entremise de l'ambassadeur français comme complot visant l'élimination de Sékou Touré». Il est difficile de savoir si les autorités guinéennes disent la vérité d'autant plus que l'atmosphère est tendue. Dans tous les cas, Paris n'approuve pas la politique extérieure de la Guinée, donc possible que Paris agit de la sorte. Ce différend ivoiro-guinéen voit la création en Côte d'Ivoire du Front de libération national de Guinée (FLNG) soutenu par la Côte d'Ivoire et la France car ayant une branche à Paris. Ce qui veut dire que les dirigeants guinéens n'ont pas tort. Ces relations empirent avec l'affaire du chalutier «Kerisper» retrouvé dans les eaux guinéennes en 1967 et ayant pour port d'attache Abidjan avant que la communauté internationale ne la résolve (P. Akomia, 2005, p. 65).

---

<sup>15</sup> De Gaulle veut une unification de l'Europe dans laquelle les parties constituantes ont leur mot à dire.

La solidarité franco-ivoirienne, déjà active sur le continent, se manifeste encore en matière de déstabilisation de nations, notamment au Nigéria. Cette nation constitue un problème pour la Côte d'Ivoire et au-delà la France gaullienne. Houphouët-Boigny a pour cible le Nigéria en y mettant son temps et les moyens. Il cesse de financer le FLNG pour s'occuper de l'État sécessionniste biafraïse. Mais pourquoi le président ivoirien soutient-il une sécession alors qu'il a maté celle du Sanwi dans son pays, lui qui prône l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation? En fait, le Nigéria inspire une grande peur au chef de l'État ivoirien dans ses visées conquérantes d'une Afrique acquise à sa cause et à celle de la France. Pour lui, toute occasion favorable à la dislocation de cette fédération est à saisir. C'est ainsi que le 17 avril 1967, Houphouët-Boigny prend officiellement position pour le Biafra (R. Lakpé, 1979, p. 4). Il soutient entre autre que «le problème du Biafra est un problème humain plutôt que politique». Cependant, c'est en mai 1968 qu'il matérialise cette reconnaissance par l'envoi d'armes en direction du Biafra. Au terme de cette guerre, l'apport du gouvernement ivoirien au 26 mai 1970 est d'environ 15 milliards de francs CFA (N. Kouakou, 2003, p. 78). La collaboration franco-ivoirienne en Afrique ne peut se limiter à ces exemples, car les deux pays collaborent au plus haut niveau de la politique internationale, c'est-à-dire à l'ONU.

### **2.2.2. L'entente France-Côte d'Ivoire à l'ONU**

Pour réaliser cette entente, les deux pays initient des rencontres afin d'évoquer les questions à débattre aux instances internationales, surtout à l'ONU. En Afrique, la Côte d'Ivoire est chargée d'activer les réseaux de la France avec le concours des conseillers spéciaux français du président ivoirien. La Côte d'Ivoire porte la voix de l'UAM pour soutenir la France à l'ONU. Paris se trouve conforté par la constitution d'un groupe francophone susceptible d'épauler et de soutenir la délégation française à l'ONU face à divers problèmes concernant la France. Ce groupe embryonnaire de l'UAM, réuni à Abidjan le 24 octobre 1960 a, dans le communiqué final, convenu que «les participants sont tombés d'accord pour adopter désormais une attitude commune sur tous les problèmes africains. À cet effet, des instructions seront données à leurs délégations respectives à l'ONU» (N. Kouakou, 2003, p. 45). Lorsque quelques mois plus tard, à savoir du 15 au 19 décembre 1960 à Brazzaville, les chefs d'État des douze pays<sup>16</sup> se réunissent, il s'agit de confirmer leur vœu au sujet de la politique internationale commune<sup>17</sup>. Ils évoquent surtout le soutien que l'union doit apporter pour l'admission de la Mauritanie à l'ONU. Ils n'ont pas omis de faire mention de leur soutien à la France dans la crise qui l'oppose à l'Algérie, car pour Houphouët, un échec de cette union nouvelle serait mal interprété par les Africains. Dans les actes, la Côte d'Ivoire et les autres pays francophones proposent un amendement au projet de référendum pour l'autodétermination de l'Algérie. Mais, il est rejeté le 19 décembre 1960. Pour rappel, les chefs d'État francophones ont présenté deux projets de résolution faisant état de l'admission de la Mauritanie à l'ONU. Ces projets après amendement sont retenus et devenus les Résolutions recommandant l'admission de la Mauritanie à l'ONU.

Concernant la revendication du Maroc sur la Mauritanie, la Côte d'Ivoire prend fait et cause pour la Mauritanie, car le Maroc n'est pas d'accord pour l'indépendance de ce pays. La Mauritanie envisage annexer le Sahara occidental convoité par le Maroc. Et donc, l'accession de la Mauritanie suppose la lutte pour l'annexion du Sahara Occidental (M. Hyppolyte, 1968, p. 43). Dans cette affaire, La Mauritanie bénéficie du soutien de la France et de la Côte d'Ivoire, car elle est indépendante et maîtresse du Sahara occidental. De ce fait, la France continue de réaliser ses essais nucléaires dans cette zone d'une part. Ce soutien français s'explique par le fait que le 29 mars 1960, le Maroc réclame l'évacuation des forces françaises du pays. C'est pourquoi la Côte d'Ivoire, soutenue par la France, prend partie pour l'indépendance de la Mauritanie, afin qu'à travers celle-ci, les intérêts français soient sauvegardés. Pour cela, elle introduit au nom de l'UAM et au nom de la délégation ivoirienne à l'ONU, deux projets de

<sup>16</sup> Le Cameroun, le Congo-Brazzaville, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, la Haute-Volta, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Gabon, la Centrafrique et le Tchad.

<sup>17</sup> Le communiqué mentionne que chaque délégué doit soutenir le point de vue dégagé par la conférence des chefs d'État.



Résolution favorables à l'admission de la Mauritanie à l'ONU les 19 avril et le 27 octobre 1961 (A. Manouan, 1979, p. 26). Lorsque l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM) remplace l'UAM, elle poursuit les mêmes objectifs qui sont entre autres de faire obstacle au développement de l'OUA et utiliser les membres pour défendre les intérêts de la France à travers une uniformisation des politiques extérieures (F. Soudan, 1990, p. 6). L'OCAM s'oppose dans les instances internationales aux États arabes lorsque ceux-ci dénoncent la maladresse de la politique française<sup>18</sup> en Afrique et partout ailleurs.

### **3. L'évolution de la politique sous la droite française de Valéry Giscard D'Estaing (1974-1981)**

Le changement dans la politique africaine de la France est émis par Giscard D'Estaing dès 1974. Ce changement se manifeste par la nouvelle politique giscardienne pour l'amélioration des relations entre les deux pays et le désamour d'Houphouët à l'égard de Giscard D'Estaing.

#### **3.1. La nouvelle politique de la France**

Elle se manifeste par la non-ingérence française dans la politique intérieure ivoirienne ainsi que la réaffirmation de l'indépendance de la Côte d'Ivoire.

##### **3.1.1. La nouvelle ingérence de la France dans la politique ivoirienne**

Dès son élection, Giscard D'Estaing expose un certain nombre de principes qui doivent, selon lui, guider les relations franco-africaines et franco-ivoiriennes en particulier. Quant aux relations franco-ivoiriennes, leurs orientations sont exposées lors de sa visite officielle en Côte d'Ivoire du 11 au 15 janvier 1978. Ces différents principes visent non seulement une bonne gestion des relations avec la Côte d'Ivoire mais aussi la non-ingérence française dans les affaires intérieures ivoiriennes. Il soutient entre autres que la Côte d'Ivoire doit demeurer «à l'abri des pressions idéologiques et surtout rester fidèle à sa culture et à son authenticité» (A. Manouan, 1979, p. 26). Il affirme que la Côte d'Ivoire pour son développement, peut faire appel à qui elle souhaite alors que ce n'est pas ce que prévoient les accords. Dans sa politique africaine, sa politique de non-ingérence tant prônée n'est pas visible. Bien au contraire, l'ingérence est un point fort de sa politique africaine. Cependant, il est prudent quant aux actions à mener afin que celles-ci ne soient interprétées officiellement comme atteinte à la souveraineté des États. Il semble changer la politique africaine de ses prédécesseurs. Dans les faits, il limoge Jacques Foccart<sup>19</sup> avec qui il n'a pas les mêmes vues en matière de politique africaine. En plus de la suppression du secrétariat d'État aux affaires africaines et malgaches (C. Wauthier, 1995, p. 294), il va plus loin en remplaçant des personnalités à des postes importants en plus de Jacques Foccart. Il nomme son adjoint, René Journiac, au poste de conseiller technique pour les affaires africaines. Il maintient cependant la cellule africaine de l'Élysée. C'est dire que fondamentalement, rien ne change. Il ne fait que nommer des personnes qui peuvent promouvoir sa nouvelle vision de la politique africaine.

##### **3.1.2. La révision des accords de coopération**

L'évolution des relations entre la France et la Côte d'Ivoire est le fait surtout de la volonté des autorités ivoirienne qui ont choisi résolument la voie du développement dans le but de hisser le pays au rang de pays développé et contribuer au bien-être des populations. Comme le dit Houphouët-Boigny le 27 octobre 1961 à Duékoué: «faire de ce pays, cette jeune Côte d'Ivoire, l'égal de tous les pays évolués de la terre et faire de l'homme ivoirien l'égal de tous les hommes les plus évolués» (Y. Bini et G. Pierre, 1993, p. 29). De cette volonté, les autorités ivoiriennes demandent la révision des accords de coopération. Les réactions contre les accords n'ont pas abouti à une rupture des relations, mais plutôt à une révision de

<sup>18</sup> La politique française en Afrique est inspirée par des personnalités gaullistes tels Jean Maunichau et le lieutenant-colonel Bichelot envoyé dès 1963 auprès du cabinet présidentiel de Côte d'Ivoire afin d'aider Houphouët-Boigny et de suivre de près l'évolution de la politique du continent africain.

<sup>19</sup> Jacques Foccart est un homme d'affaires et politique français. Né le 31 août 1913, il a mené diverses activités commerciales avant de devenir Secrétaire général de l'Élysée aux affaires africaines et malgaches de 1960 à 1974 sous le Général de Gaulle puis sous Georges Pompidou. Il devient un personnage central de cette politique qui est désigné sous le nom de «Françafrique». Il décède le 19 mars 1997.

ceux-ci pour une nouvelle orientation des relations franco-ivoiriennes. L'évolution du pays et le contexte international amènent à réviser les accords de 1971 à 1978. La révision concerne tous les aspects politique, militaire, économique et social. Cette révision est partielle, notamment pour les accords militaires. Les accords d'assistance signés le 21 avril 1961 sont mis à jour et complétés en 1978. Il faut souligner que ces accords sont sans cesse revus et modifiés. En 1965, par exemple, il y a eu une globalisation de l'assistance technique<sup>20</sup> qui concerne tous les domaines de la coopération. Aussi, en 1970, est signé entre les deux gouvernements, une convention concernant les règles de circulation des personnes entre les deux pays (D. Komenan, 2002, p. 110). Elle est légèrement modifiée en 1976.

La révision de ces accords prévoit la présence de coopérants militaires français en Côte d'Ivoire qui depuis 1970 sont environ une centaine. Les stagiaires de l'armée ivoirienne peuvent être envoyés en France pour une formation et parfaire leurs connaissances militaires. Les stagiaires ivoiriens envoyés en France sont au nombre de 2 000 chaque année (F. Ahua, 1998, p. 78). Mais, la création de l'école militaire à Zambakro réduit le flux des stagiaires ivoiriens vers la France. Cette révision insiste sur la nécessité de l'envoi de matériels aux Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire. Ces nouveaux accords militaires entre la France et la Côte d'Ivoire leur donnent un caractère plus complet et plus contraignant. En principe, cette révision doit accorder un sens plus égalitaire aux accords signés entre ces deux pays dans les prises de décisions contrairement aux premiers textes. Mais, la France exerce son influence sur la Côte d'Ivoire.

### **3.2. Le désamour d'Houphouët-Boigny à l'égard de Valéry Giscard D'Estaing**

Il est né du «copinage» de Giscard D'Estaing dans les relations France-Afrique d'une part et d'autre part, elle est suscitée par le désintérêt de la France à l'égard de la Côte d'Ivoire.

#### **3.2.1. Le «Copinage» dans les relations France-Afrique**

Dans l'évolution des relations entre la France de Giscard D'Estaing et la Côte d'Ivoire, il y a eu quelques dérapages qui causèrent assez de désagréments. Le développement systématique des relations personnelles entre dirigeants français et africains a été utilisé pour maintenir les pays africains dans la mouvance française. Plus haut, le président français veut changer de politiques. Chose que les Africains approuvent et saluent. Bien au contraire, Giscard D'Estaing développe des relations de «copinage» avec un certain nombre d'hommes d'État africains au détriment d'autres. Et, ce type de relations empreint de familiarité, crée une atmosphère moins amicale avec certains chefs d'État tel Houphouët-Boigny qui n'entrent pas dans ce nouveau style des relations imprimé par Valéry Giscard<sup>21</sup>. Cette situation affecte les relations France-Côte d'Ivoire. Et, il s'en suit une crise morale entre Valéry Giscard et Houphouët-Boigny (D. Komenan, 2002, p. 79). Cela eut pour conséquence d'opposer Giscard et Houphouët. En effet, les relations entre les deux hommes se sont dégradées non seulement à cause des agissements du président français, mais également à cause de la non-assistance française à la Côte d'Ivoire. L'assistance de la France à la Côte d'Ivoire durant le septennat de Giscard D'Estaing n'est comparable à celle des septennats précédents. Houphouët-Boigny ne trouve pas l'importance des accords signés avec la France, car le pays n'est pas soutenu par Giscard D'Estaing dans ses efforts de développement. De plus, ce désamour entre les deux chefs d'État ne se limite pas seulement au plan politique. Il se manifeste aussi au plan économique et financier. D'abord, le gouvernement giscardien procède à la réduction du coût de leur contribution des salaires des coopérants français sur le territoire ivoirien sans que Houphouët ne soit informé au préalable. Ensuite, en septembre 1980, le gouvernement français

<sup>20</sup> À partir de 1965, l'accord de coopération en matière de personnel subit une modification. Il s'agit d'un système mis en place en 1965 pour entrer en vigueur en 1966. Ce système concerne le financement de la coopération technique. En effet, il fut décidé d'un commun accord entre Français et Ivoiriens, pour ne pas faire dépendre la satisfaction des besoins ivoiriens des limitations du budget français, de mettre à la charge de la Côte d'Ivoire, la différence entre le coût total de l'aide en personnel et une contribution forfaitaire de la France. Ces systèmes est connu sous le nom de globalisation de l'aide.

<sup>21</sup> Ces relations consistent à accorder des privilèges financiers et à assister certains pays comme l'ex-Zaïre, le Soudan de Niamey et la Mauritanie de Ould Daddah.

refuse de soutenir l'aide financière à un taux privilégié que la Côte d'Ivoire sollicite auprès des banques françaises.

### 3.2.2. La non-assistance de la France à la Côte d'Ivoire

La France, sous Giscard D'Estaing, a pris des mesures en vue de la redynamisation des rapports France-Afrique. Mais en dépit de ces bonnes intentions, cette politique connaît un échec. Houphouët manifeste son mécontentement à l'endroit du président français, car ce dernier lui oppose un refus quand il sollicite une aide financière en septembre 1980. Selon Houphouët-Boigny, la France a abandonné son pays. Que ce soit pour des problèmes économiques ou politiques, la France a tourné le dos à la Côte d'Ivoire. Elle est donc livrée à elle-même durant ces moments difficiles, n'ayant pas reçu l'appui nécessaire de la France. En effet, Houphouët-Boigny n'a guère de considération pour son homologue français à cause du refus de ce dernier de l'appuyer auprès des banques pour l'obtention d'une aide financière exceptionnelle pour sortir le pays d'une situation économique difficile<sup>22</sup>. Il exprime ce mécontentement en ces termes: «ces amitiés qui vous abandonnent dès les premières difficultés» (J-F Bayart, 1984, p. 22).

Ce délaissement s'explique par le fait que la France giscardienne préfère aider les dirigeants avec lesquels les relations ne sont pas meilleures par le passé tels la Guinée de Sékou Touré ou venu au pouvoir par coup d'État tels le Zaïrois Mobutu et entretenir des relations approximatives avec ses anciens amis comme la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Nigéria. Cette attitude du président français ne vise pas à restreindre le cercle d'amis privilégiés mais à rechercher d'autres amitiés afin d'accroître ses profits en Afrique. Et, la Côte d'Ivoire entre dans ce cadre-là. Gilbert Comte<sup>23</sup> (1960) traite Pierre Abelin<sup>24</sup> de ministre qui a la bougeotte à égard ses nombreux voyages effectués en Afrique, lui qui veut donner un nouveau souffle aux relations France-Afrique. D'autres pensent ainsi que s'en est fini pour la coopération France-Afrique au lendemain de l'avènement de Valéry Giscard à l'Élysée. Il faut noter que la politique africaine est malmenée et reprobée, car elle n'a pas rencontré l'assentiment de tous. La preuve est donnée par les déboires rencontrés avec Houphouët-Boigny, qui ne l'a pas ménagé dans ses propos. Le président ivoirien reproche la politique de son homologue français et a des mots durs à son encontre. Tout cela a pour effet d'éloigner Houphouët-Boigny de Giscard D'Estaing à telle enseigne qu'il refuse tout séjour en France jusqu'en 1982 (Y.A Faure et J-F Médard, 1982, p. 119).

### Conclusion

Que peut-on retenir des relations politiques entre la Côte d'Ivoire et la droite française au pouvoir de 1961 à 1981? Après l'indépendance, les relations de coopération qui s'établissent entre la Côte d'Ivoire et la France s'inscrivent dans la continuité de celles entretenues depuis la colonisation. À cette période, en France, la vie politique est dominée par la droite. Cette droite est restée au pouvoir jusqu'en 1981 avec trois présidents. De 1961 à 1974, les relations politiques de la Côte d'Ivoire avec la France n'ont pas varié et s'articulent autour de De Gaulle et Georges Pompidou. Ces relations entre De Gaulle, Pompidou et Houphouët-Boigny de 1961 à 1974, sont des relations de fraternité, d'entente et de complicité caractérisées par l'ingérence de la France dans la politique intérieure ivoirienne, la lutte contre le communisme et la solidarité dans la politique internationale. Les relations France-Côte d'Ivoire sous l'ère Valéry Giscard D'Estaing, de 1974 à 1981, sont marquées par le désamour de Houphouët-Boigny à l'égard de Giscard D'Estaing. En effet, les relations entre les deux hommes se sont dégradées non seulement à cause des agissements du président français, mais également à cause de la non-assistance française à la Côte d'Ivoire.

<sup>22</sup> La Côte d'Ivoire a des difficultés de trésorerie dues à la chute brutale des cours du cacao, à l'échec de la politique sucrière ajouté à cela un endettement élevé.

<sup>23</sup> Journaliste français.

<sup>24</sup> Pierre Abelin fut ministre de la Coopération de 1974 à 1978.

## Références bibliographiques

AHUA Florence, 1998, *L'aide française à la Côte d'Ivoire de 1960 à 1970*, Abidjan, Université de Cocody, Mémoire de Maîtrise, non publié.

AKOMIA Picard, 2005, *Les relations politiques franco-ivoiriennes de 1960 à 1990*, Abidjan, Université de Cocody, Mémoire de Maîtrise, non publié.

BAULIN Jacques, 1980, *La politique africaine d'Houphouët-Boigny*, Paris, Eurafor-Press.

BAYART Jean-François, 1984, *La politique africaine de Mitterrand*, Paris, Karthala.

COMTE Gilbert, 1960, «Houphouët-Boigny: l'homme et ses événements», *Europe France Outre-Mer*, n°373, p. 19-21.

BINI Yves et Guy Pierre, 1993, *Houphouët-Boigny, 33 ans de construction nationale*, Abidjan, SII.

DAGRI Diabaté et al, 1991, «L'association de la communauté libanaise et française à Abidjan était estimée à plus de 5 0000 personnes durant les années 1970» (DAGRI (D.H), 1991, p.94), *Notre Abidjan*, Mairie d'Abidjan /Ivoire Média, p. 294.

DIARRA Samba, 1957, *Les faux complots d'Houphouët-Boigny: fracture dans le destin d'une nation*, Paris, Karthala.

DOMERGUE Danielle, 1994, *La France et l'Afrique*, Paris, SEDES.

DUTHEIL Jacqueline, 1976, *L'État et le développement économique de la Côte d'Ivoire*, Paris, Pedone.

FAURE Y.A et MEDARD J-F, 1982, *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala.

GILLES Richard, 2006, «Droites et gauches dans la vie politique française», *revue vingtième siècle, revue d'Histoire*, n°90, p. 155-167, <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2006-2-page-155.htm> (25.11.2021).

GONIDEC. P.F. (sous dir), 1974, *Les Systèmes politiques africains*, Paris, Pichon et Durand'Auzias.

HYPOLYTE. M, octobre 1968, «De Nouakchott à Niamey: L'itinéraire de l'OCAM», *Revue française d'études politiques africaines, le mois en Afrique*, n°34, p. 34-53, <https://www.africabib.org/rec.php?RID=186464673> (20.01.2022).

*Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire*, Traité de coopération et Accords de coopération entre la République de Côte d'Ivoire et la République française, Abidjan, n°46 du 21 août 1961, 3<sup>e</sup> année, p. 1164-1187.

KOMENAN Dagrou, 2002, *L'aide française à la Côte d'Ivoire de 1970 à 1990*, Abidjan, Université de Cocody, Mémoire de Maîtrise, non publié.

KONÉ Amadou, 2003, *Houphouët et la crise ivoirienne*, Paris, Karthala.

KOUAKOU N'dri, 2003, *La coopération franco-ivoirienne de 1960 à 1990*, Université de Cocody, Mémoire de Maîtrise, non publié.

LAKPÉ Raphaël, 1979, «Des officiers du Centre français des hautes études militaires chez nous», *Fraternité-Matin* du 10 avril 1979, p. 4.

LOUCOU Jean-Noël, «Coopération et développement : le cas franco-ivoirien», Conférence publique prononcée le 13/3/1981.

LOUCOU Jean-Noël (sous la dir), 1987, *Mémorial de la Côte d'Ivoire: Du nationalisme à la nation*, tome 3, Abidjan, AMI.

LOUCOU Jean-Noël, 1976, *La vie politique en Côte d'Ivoire de 1932 à 1952*, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, Université de Province (France), vol. 1.

LOUCOU Jean-Noël, 2012, *La Côte d'Ivoire coloniale*, Abidjan, Les Éditions FHB et CERAP.

MERLE Marcel, 1959, «Les relations extérieures de la Côte d'Ivoire», *Revue française de science politique*, 9<sup>e</sup> année, n°3, p. 686-706.

MANOUAN Adonit, 1979, «La diplomatie ivoirienne», *Fraternité Matin*, n°4325 du jeudi 30 mars 1979, p. 26.

NANDJUI Pierre, 1995, *Houphouët-Boigny, l'homme de la France en Afrique*, Paris, l'Harmattan.

SOUDAN François, 1990, «Les espions français en Afrique», *Jeune Afrique*, n°1536, p. 5-7.

WAUTHIER Claude, 1995, *Quatre présidents et l'Afrique: De Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand: quarante ans de politique africaine*, Paris, Seuil.

WODIÉ Francis, 1968, «Le PDCI», *Revue juridique et politique, Indépendance et coopération*, n°4, p. 987-1018.

YAHMED Béchir, 1981, «Giscard D'Estaing, le mal africain», *Jeune Afrique* du 20 mai 1981, p. 18-19.

ZIKÉ Aiko, 1994, *La politique étrangère de la Côte d'Ivoire 1959-1993*, Pékin, COPERCA.